

FÉVRIER 2021
VERSION 1.0

DÉFINITION

La rétine est un domaine de compétence enrichi de l'ophtalmologie portant sur le dépistage, le diagnostic, la prévention et la prise en charge des problèmes médicaux et chirurgicaux du segment postérieur de l'œil¹, notamment la rétine, la choroïde et la sclère.

OBJECTIFS

À la fin de la formation, le titulaire d'un diplôme de DCC doit avoir atteint le degré de compétence d'un spécialiste de la rétine, capable de pratiquer dans ce domaine de compétence ciblée (DCC) enrichi de l'ophtalmologie. Le stagiaire de DCC doit comprendre les fondements théoriques de la discipline, y compris ses assises en science et en recherche, tels qu'ils s'appliquent à la pratique de la médecine et de la chirurgie.

Le domaine de la rétine inclut les responsabilités suivantes :

1. Évaluation de patients atteints d'une maladie du segment postérieur de l'œil
2. Réalisation d'interventions mineures chez des patients atteints d'une maladie du segment postérieur de l'œil
3. Prise en charge chirurgicale de patients atteints d'une maladie du segment postérieur de l'œil

REMARQUE :

Tous les marqueurs doivent être approuvés par le superviseur avant d'être ajoutés au portfolio.

Tout dossier ou matériel clinique soumis doit être anonymisé afin de protéger la confidentialité des données médicales. Cela requiert le retrait des principaux identifiants, y compris le nom, la date de naissance, la date de consultation et le lieu (p. ex., hôpital/clinique, ville).

¹ Ce terme est parfois abrégé par « segment postérieur » pour éviter la répétition.

PORTFOLIO DE COMPÉTENCES POUR LE DIPLÔME EN RÉTINE (FÉVRIER 2021)

Le titulaire d'un diplôme de DCC doit démontrer qu'il possède les connaissances, les compétences et les comportements requis pour prodiguer des soins et des services axés sur le patient à un vaste public. Dans tous les aspects de la pratique spécialisée, le titulaire d'un diplôme doit montrer qu'il peut traiter de façon professionnelle les questions liées au sexe, à l'orientation sexuelle, à l'âge, à la culture, aux croyances, à l'ethnicité et à l'éthique.

À la fin de la formation, le stagiaire de DCC doit démontrer qu'il a acquis les compétences décrites aux pages suivantes.

Selon le Comité du programme de DCC, le candidat a acquis les compétences du diplôme telles qu'énoncées dans le *Portfolio de compétences* et possède les compétences requises pour pratiquer en tant que titulaire d'un diplôme de DCC. **OUI** **NON**

1. Évaluation de patients atteints d'une maladie du segment postérieur de l'œil		
Jalons	Normes d'évaluation	Preuves de réussite
<p>1.1. Réaliser une anamnèse et un examen physique liés au segment postérieur de l'œil</p>	<p>Les documents doivent faire état de la réalisation satisfaisante par le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • obtention d'une anamnèse appropriée et pertinente au segment postérieur de l'œil • visualisation de toutes les structures oculaires du segment postérieur • ophtalmoscopie indirecte, y compris la dépression sclérale <p>L'éventail des cas doit inclure diverses affections cliniques.</p> <p>L'éventail des cas doit inclure au moins 2 de chacune des maladies suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • maladie périphérique • maladie maculaire 	<p>5 documents parmi les suivants, attestés par le superviseur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • notes de consultation • formulaires d'observation <p>Remarque : les documents à soumettre pour le jalon 1.1 peuvent être basés sur la même activité ou être les mêmes que pour les jalons 1.2 et 1.3</p>
<p>1.2. Sélectionner les examens diagnostiques et en interpréter les résultats</p>	<p>Les documents doivent faire état de la réalisation satisfaisante par le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sélection et interprétation des examens diagnostiques, y compris ceux qui évaluent le segment postérieur de l'œil : <ul style="list-style-type: none"> ○ tomographie par cohérence optique (OTC) ○ angiographie ○ autofluorescence du fond d'œil ○ échographie oculaire ○ rapports d'électrophysiologie 	<p>10 documents parmi les suivants, attestés par le superviseur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • notes de consultation • formulaires d'observation <p>Remarque : les documents à soumettre pour le jalon 1.2 peuvent être basés sur la même activité ou être les mêmes que pour les jalons 1.1</p>

	<p>L'éventail des cas doit inclure diverses affections cliniques.</p> <p>L'éventail des cas doit inclure au moins 3 de chacune des maladies suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • maladie périphérique • maladie maculaire 	<p>et 1.3</p>
<p>1.3. Établir un plan de prise en charge approprié</p>	<p>Les documents doivent faire état de la réalisation satisfaisante par le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • intégration de l'anamnèse, de l'examen physique et des résultats de l'imagerie multimodale et d'autres examens dans l'établissement d'un diagnostic différentiel • considération des manifestations rétiniennes de maladies systémiques • discussion sur les approches chirurgicales et non chirurgicales, et justification de celle privilégiée • élaboration et mise en œuvre d'un plan de prise en charge approprié • s'il y a lieu, tenue d'une discussion visant l'obtention d'un consentement éclairé et comprenant des explications sur l'intervention chirurgicale, le type d'anesthésie, les risques, les bienfaits et les effets indésirables possibles • s'il y a lieu, consultation d'autres professionnels de la santé pour l'évaluation des maladies concomitantes • compte rendu de la rencontre <p>L'éventail des cas doit inclure diverses affections cliniques.</p>	<p>5 documents parmi les suivants, attestés par le superviseur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • notes de consultation • formulaires d'observation <p>Remarque : les documents présentés pour le jalon 1.3 peuvent être basés sur la même activité ou être les mêmes que pour les jalons 1.1 et 1.2</p>

	<p>L'éventail des cas doit inclure au moins 2 de chacune des maladies suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• maladie périphérique• maladie maculaire	
<p>1.4. Collaborer avec des équipes multidisciplinaires pour la prestation de soins intégrés aux patients atteints d'une maladie touchant le segment postérieur</p>	<p>Les documents doivent faire état de la réalisation satisfaisante par le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none">• prestation de services de consultation• communication et collaboration avec d'autres professionnels de la santé• facilitation de la prise de décision partagée• défense des intérêts des patients• apport de son expertise lors de discussions et de la prise de décisions concernant le problème oculaire <p>La rétroaction multisources doit provenir d'au moins 4 personnes, dont au moins 2 médecins de disciplines différentes et au moins 1 professionnel d'une autre discipline/profession de la santé.</p>	<p>Résultats colligés de la rétroaction multisources</p>

2. Réalisation d'interventions mineures chez des patients atteints d'une maladie du segment postérieur de l'œil		
Jalons	Normes d'évaluation	Preuves de réussite
2.1 Préparer les patients aux interventions chirurgicales	Les documents doivent faire état de la préparation satisfaisante du cas par le candidat, y compris le positionnement du patient et les instruments requis	3 formulaires d'observation ET 3 documents parmi les suivants : <ul style="list-style-type: none"> • notes de consultation • revues de dossier
2.2 Réaliser des interventions touchant le segment postérieur	Le journal de bord doit indiquer les renseignements suivants : <ul style="list-style-type: none"> • diagnostic • âge • sexe • intervention • rôle du candidat dans l'intervention Le journal de bord doit faire état de l'expérience acquise dans la réalisation d'un large éventail d'interventions pour le traitement de diverses maladies du segment postérieur de l'œil.	Journal de bord des interventions
2.2.1 Traitement au laser de la rétine	Les documents doivent faire état de la réalisation satisfaisante par le candidat : <ul style="list-style-type: none"> • planification de l'intervention, y compris les modalités, les lentilles et les paramètres du laser • application des mesures de sécurité • administration de l'anesthésie • utilisation du laser et titrage pour obtenir l'effet thérapeutique souhaité L'éventail des cas doit inclure	5 documents parmi les suivants, attestés par le superviseur : <ul style="list-style-type: none"> • formulaires d'observation • rapports d'intervention

PORTFOLIO DE COMPÉTENCES POUR LE DIPLÔME EN RÉTINE (FÉVRIER 2021)

	<p>diverses affections cliniques.</p> <p>Les cas soumis doivent inclure au moins 2 de chacune des interventions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • laser direct • laser indirect 	
2.2.2 Cryothérapie	<p>Les documents doivent faire état de la réalisation satisfaisante par le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • planification de l'intervention • application des mesures de sécurité • administration de l'anesthésie • exécution de la cryothérapie • titrage pour l'obtention de l'effet clinique souhaité 	<p>2 documents parmi les suivants, attestés par le superviseur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • formulaires d'observation • rapports d'intervention
2.2.3 Injections périoculaires	<p>Les documents doivent faire état de la réalisation satisfaisante par le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • planification de l'intervention • sélection de l'agent pharmacologique et de la dose • application des mesures de sécurité • administration de l'anesthésie • injection de l'agent pharmacologique au bon emplacement anatomique 	<p>3 documents parmi les suivants, attestés par le superviseur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • formulaires d'observation • rapports d'intervention
2.2.4 Injections intravitréennes	<p>Les documents doivent faire état de la réalisation satisfaisante par le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • planification de l'intervention • sélection de l'agent pharmacologique et de la dose • application des précautions de sécurité, y compris la préparation du champ stérile • administration de l'anesthésie • prélèvement de vitré, s'il y a lieu • injection intravitréenne de l'agent pharmacologique dans le corps vitré <p>L'éventail des cas doit inclure au</p>	<p>5 documents parmi les suivants, attestés par le superviseur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • formulaires d'observation • rapports d'intervention

PORTFOLIO DE COMPÉTENCES POUR LE DIPLÔME EN RÉTINE (FÉVRIER 2021)

	moins 2 cas de prélèvement de vitré.	
2.3 Fournir des recommandations immédiatement après l'intervention	Les documents doivent faire état de la prestation satisfaisante de conseils au patient concernant la prise en charge médicale, les activités et le maintien d'une position appropriée après l'intervention.	3 documents parmi les suivants, attestés par le superviseur : <ul style="list-style-type: none"> • formulaires d'observation • notes de consultation
2.4 Prendre en charge les complications après l'intervention	Les documents doivent faire état de la réalisation satisfaisante par le candidat : <ul style="list-style-type: none"> • reconnaissance de l'importance de la complication • prise en charge appropriée et en temps opportun <p>L'éventail des cas doit inclure une complication péri-interventionnelle et une complication tardive.</p>	2 documents parmi les suivants, attestés par le superviseur : <ul style="list-style-type: none"> • formulaires d'observation • notes de consultation

3. Prise en charge chirurgicale de patients atteints d'une maladie du segment postérieur de l'œil		
Jalons	Normes d'évaluation	Preuves de réussite
3.1 Réaliser des interventions chirurgicales touchant le segment postérieur	<p>Le journal de bord doit indiquer les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • diagnostic • âge • sexe • intervention • rôle du candidat dans l'intervention <p>Le journal de bord doit faire état de l'expérience acquise dans la réalisation d'un large éventail d'interventions chirurgicales pour le traitement de diverses maladies du segment postérieur de l'œil.</p>	(i) Journal de bord des interventions chirurgicales
3.1.1 Effectuer une vitrectomie postérieure	<p>Les documents doivent faire état de la réalisation satisfaisante par le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • étapes générales d'une intervention chirurgicale <ul style="list-style-type: none"> ○ évaluation de l'état de préparation du patient à la chirurgie ○ préparation du cas et revue du plan de prise en charge, y compris le positionnement du patient et les instruments requis ○ sélection et administration de l'anesthésie ○ application des mesures de sécurité ○ collaboration avec l'équipe de la salle d'opération ○ planification des soins postopératoires 	<p>5 documents parmi les suivants, attestés par le superviseur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rapports d'intervention • formulaires d'observation

	<ul style="list-style-type: none"> • étapes précises suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ vitrectomie par la pars plana avec perfusion et sous visualisation avec et sans contact ○ contrôle de l'endo-illumination et de la fluidique de la vitrectomie ○ prise en charge de la pathologie oculaire ○ sélection du remplacement du corps vitré et de l'agent de tamponnement <p>L'éventail des cas doit inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au moins un cas de décollement rétinien complexe • au moins un cas de lentille complexe 	
<p>3.1.2 Réaliser une chirurgie d'indentation sclérale</p>	<p>Les documents doivent faire état de la réalisation satisfaisante par le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • étapes générales d'une intervention chirurgicale décrites au jalon 3.1.1 • étapes précises suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ identification de la pathologie oculaire ○ sélection du matériel d'indentation ○ cryopexie, si nécessaire ○ fixation de l'indentation sclérale au globe oculaire ○ utilisation du laser, si nécessaire <p>L'éventail des cas doit inclure au moins un de chacun des cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • cryopexie • laser 	<p>3 documents parmi les suivants, attestés par le superviseur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • formulaires d'observation • rapports d'intervention

PORTFOLIO DE COMPÉTENCES POUR LE DIPLÔME EN RÉTINE (FÉVRIER 2021)

<p>3.1.3 Réparer un traumatisme oculaire complexe</p>	<p>Les documents doivent faire état de la réalisation satisfaisante par le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • étapes générales d'une intervention chirurgicale décrites au jalon 3.1.1 • étapes précises suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ élaboration d'un plan de réparation, en intégrant une approche multidisciplinaire ○ identification et prise en charge d'un traumatisme à globe ouvert ○ extraction d'un corps étranger intraoculaire et de fragments de cristallin, au besoin ○ sélection et prescription d'une antibiothérapie 	<p>2 documents parmi les suivants, attestés par le superviseur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • formulaires d'observation • rapports d'intervention
<p>3.1.4 Effectuer une rétinopexie pneumatique</p>	<p>Les documents doivent faire état de la réalisation satisfaisante par le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • étapes générales d'une intervention chirurgicale décrites au jalon 3.1.1 • étapes précises suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ identification de la pathologie ○ sélection de l'agent de tamponnement et de la concentration ○ cryopexie, si nécessaire ○ paracentèse de la chambre antérieure ○ injection intravitréenne de gaz ○ laser, au besoin <p>L'éventail des cas doit inclure au moins un de chacun des cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • cryopexie • laser 	<p>3 documents parmi les suivants, attestés par le superviseur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • formulaires d'observation • rapports d'intervention
<p>3.2 Prodiguer les soins postopératoires</p>	<p>Les documents doivent faire état de la réalisation satisfaisante par le candidat :</p>	<p>2 documents parmi les suivants, attestés par le superviseur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • formulaire

PORTFOLIO DE COMPÉTENCES POUR LE DIPLÔME EN RÉTINE (FÉVRIER 2021)

	<ul style="list-style-type: none"> • prestation de conseils aux patients sur le positionnement, les précautions et les soins postopératoires • information des patients sur les suites postopératoires attendues et les situations nécessitant une consultation médicale • prescription d'un traitement postopératoire • planification des soins postopératoires de longue durée <p>L'éventail de cas doit inclure diverses maladies du segment postérieur de l'œil.</p>	<p>d'observation</p> <ul style="list-style-type: none"> • rapports d'intervention • notes de consultation
<p>3.3 Prendre en charge des complications suivant l'intervention</p>	<p>Les documents doivent faire état de la réalisation satisfaisante par le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • reconnaissance de l'importance de la complication • prise en charge appropriée et en temps opportun <p>L'éventail des cas dit inclure une complication péri-interventionnelle et une complication tardive.</p>	<p>2 documents parmi les suivants, attestés par le superviseur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • formulaires d'observation • notes de consultation

Rédigé – Groupe de travail sur le DCC en rétine; Bureau de l'éducation spécialisée – novembre 2020

Approuvé – Comité d'examen des normes de formation spécialisée – décembre 2020